



Commission Nationale des Nomenclatures Economiques et Sociales Formation « Nomenclatures économiques »

Dossier suivi par :
Thierry LACROIX
Tél. : 01 41 17 53 77
Fax : 01 41 17 39 66
Mèl : thierry.lacroix@insee.fr

**Mesdames et Messieurs les membres
de la Commission nationale des
nomenclatures économiques et sociales**

Paris, le 10 avril 2006 n° 69/D130

**Objet : Réunion de la Commission nationale des nomenclatures
économiques et sociales (CNNES), le 15 juin 2006**

Madame, Monsieur,

Le dispositif de révision coordonné des nomenclatures internationales, européennes et nationales d'activités et de produits entre dans sa dernière phase, en vue d'une mise en place au 1^{er} janvier 2008.

Depuis la dernière réunion de la formation « nomenclatures économiques » de la Commission nationale des nomenclatures économiques et sociales (CNNES), le 1^{er} juillet 2005, le dispositif de révision coordonné par l'ONU et Eurostat a conduit à l'adoption des nouvelles versions des deux nomenclatures internationales (CITI rév. 4 et CPC ver. 2), alors que le projet final de nomenclatures d'activités européennes NACE rév. 2 est en cours d'examen par le Conseil et le Parlement de l'Union Européenne. Enfin le travail d'élaboration de la nouvelle nomenclature de produits (CPA) est bien avancé.

Au plan national, la concertation en vue de la réalisation de la nouvelle NAF (NAF rév. 2), déclinaison nationale de la nomenclature d'activités européenne, a été engagée et a abouti à des propositions par grand domaine d'activités, synthétisées dans une proposition de structure d'ensemble.

La CNNES sera informée de l'état actuel du projet de révision des nomenclatures d'activités et de produits et des prochaines étapes de leur processus de finalisation. L'avis de la Commission sera sollicité sur la proposition de structure détaillée de la NAF rév. 2.

Une autre question, plus technique, doit aussi être tranchée. Il s'agit de la structure du futur code NAF (nature du 5^{ème} caractère, existence de séparateurs entre les caractères). L'avis de la CNNES sera sollicité, sur la base d'une proposition de l'INSEE.

Je vous invite donc à participer à une **réunion de la formation « nomenclatures économiques » de la CNNES le 15 juin 2006, à 9 h 30 à l'INSEE (18, bd Adolphe Pinard, Paris 14^e), salle 1245 (12^{ème} étage).**

Je vous remercie de bien vouloir communiquer à l'INSEE (à l'attention de M. Thierry LACROIX, adresse électronique : thierry.lacroix@insee.fr, avec copie au secrétariat de l'Unité des Normes et systèmes d'information dg75-d201@insee.fr) les noms, titres et coordonnées (en particulier leur adresse de courrier électronique) de votre ou vos représentants à cette réunion. L'ordre du jour et les documents préparatoires leur seront adressés directement par courrier électronique avant la réunion et seront également placés sur le site web du CNIS à l'adresse suivante : <http://www.cnis.fr> (Rubrique Agenda -> Instances : CNNES -> Réunions à venir)

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur Général de l'INSEE,
Président de la CNNES,
le Directeur de la Coordination Statistique
et des Relations Internationales,

Signé : Jean-Pierre PUIG